

Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/lonu-publie-son-enquete-sur-lincendie-criminel-avant-la-cop24-181128>

Téléchargement 30 11 2018

Climat : l'ONU publie son « enquête sur l'incendie criminel » avant la COP24

parue le 28 11 2018



Selon l'AIE, les émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'énergie devraient encore augmenter en 2018. (©Pixabay)

À une semaine du début de [la COP24 à Katowice \(3-14 décembre\)](#), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié un nouveau rapport⁽¹⁾ dans lequel il appelle à « *tripler, voire quintupler les efforts* » actuels dans la lutte contre les émissions de [gaz à effet de serre](#).

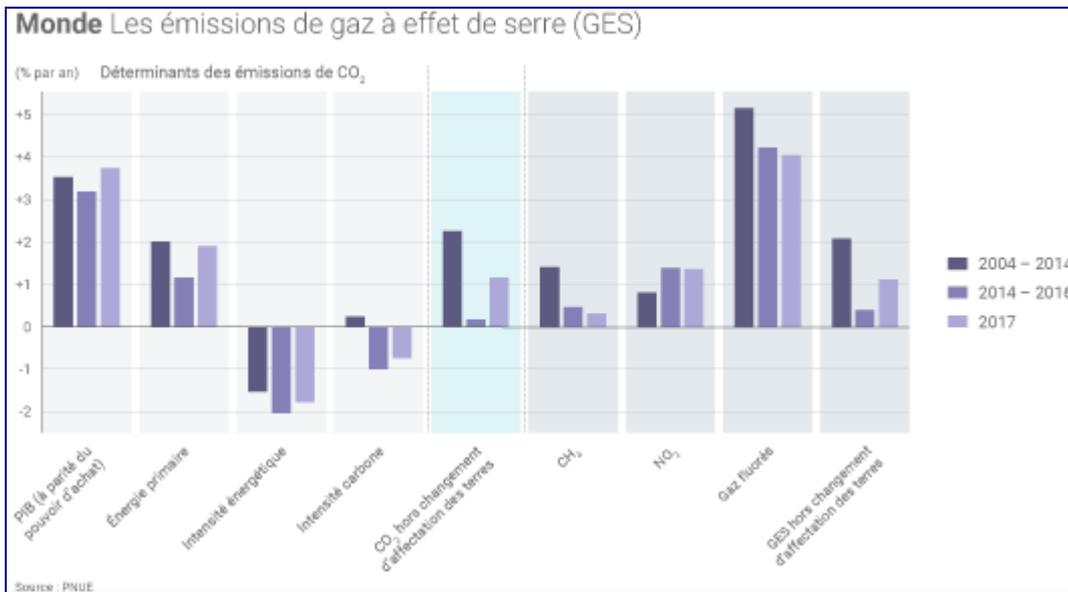
Baisser d'au moins 25% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

En 2017, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint un niveau record de 53,5 gigatonnes d'[équivalent CO₂](#), soit 0,7% de plus qu'en 2016. Selon le PNUE, ces émissions devraient être inférieures d'environ 25% à ce niveau en 2030 (40 Gt éq. CO₂) pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici à la fin du siècle par rapport aux températures de l'ère préindustrielle (et baisser de 55% pour atteindre la cible des 1,5°C).

Cela implique de tripler les efforts actuels en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique le PNUE (ou de les quintupler pour la trajectoire « 1,5°C »). Le PNUE juge « *indispensable* » de plafonner les émissions mondiales d'ici à 2020 pour espérer atteindre les objectifs de [l'Accord de Paris conclu lors de la COP21 fin 2015](#).

L'instance onusienne ne constate toutefois « *aucun signe de plafonnement* » au niveau mondial. Dans les conditions actuelles, seuls 53 pays comptant pour 40% des émissions mondiales sont susceptibles, selon le rapport, d'atteindre ce plafonnement d'ici à 2020 (57 pays comptant pour 60% des émissions à l'horizon 2030)⁽²⁾. En définitive, [Philip Drost, qui a coordonné le rapport du PNUE, indique que « l'écart \(ndlr : entre le niveau actuel des émissions et le niveau d'ambition de la COP21\) est plus](#)

grand que jamais ».

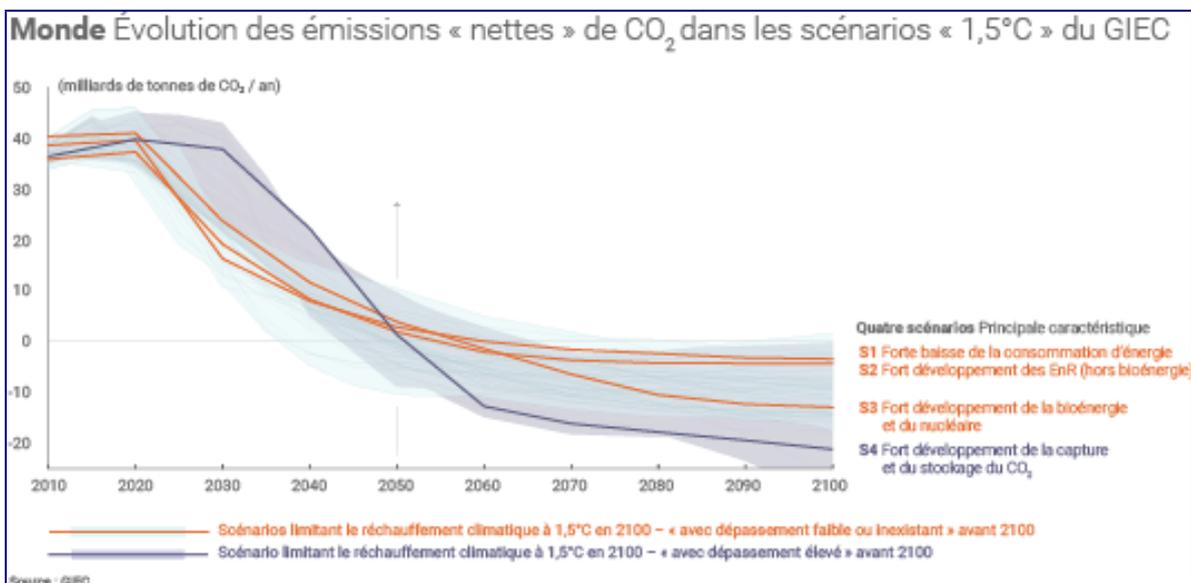


La baisse de l'intensité énergétique mondiale s'est ralentie en 2017. (©Connaissance des Énergies, d'après PNUE)

Vers 3°C de réchauffement dans le contexte actuel

Début octobre 2018, [le GIEC a rappelé dans un rapport spécial la nécessité de « modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société » en vue de tendre vers l'objectif d'un réchauffement planétaire limité à 1,5°C](#). Les scénarios présentés par [le groupe d'experts du climat](#) associent baisse de la consommation globale d'énergies fossiles, amélioration de l'efficacité énergétique et électrification décarbonée.

La directrice exécutive par intérim du PNUE, Joyce Msuya, a fait référence à cette publication du GIEC en la qualifiant d'« *alarme incendie du monde* » et en présentant par ailleurs le rapport du PNUE d'« *enquête sur l'incendie criminel* ». Avec un constat récurrent et sans ambiguïté : « *les gouvernements doivent agir plus rapidement et avec un plus grand sentiment d'urgence* ».



Le GIEC présente dans son rapport différentes trajectoires d'émissions de CO₂ jugées compatibles avec un réchauffement climatique de 1,5°C à l'horizon 2100. (©Connaissance des Énergies, d'après

GIEC)

Notons que le rapport du PNUE souligne le potentiel « *significatif* » de réduction des émissions représenté par des initiatives infranationales et non étatiques qui pourrait permettre aux pays de rehausser leurs ambitions. Il note toutefois que le poids de ces actions est encore très limité aujourd'hui et fait l'objet d'une documentation insuffisante.

Au regard des tendances actuelles, le réchauffement planétaire pourrait avoisiner 3°C d'ici à la fin du siècle (avec une augmentation continue des températures par la suite) selon le rapport onusien. En vue de renforcer la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le PNUE souligne la nécessité de soutenir l'innovation et de développer des politiques fiscales favorisant les investissements sobres en carbone.

En vue d'une meilleure acceptabilité, le PNUE souligne par ailleurs que « *les recettes générées par la tarification du carbone peuvent être utilisées pour réduire d'autres taxes, augmenter les dépenses consacrées aux question sociales ou indemniser les ménages à faible revenu* ». Une recommandation qui fait écho aux débats actuels en France et à la mobilisation des « gilets jaunes ».

1. [« Emissions Gap Report 2018 », PNUE, novembre 2018.](#)
2. En comblant leur « *déficit d'émission* », terme utilisé pour désigner l'écart « *entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions* ».